

LA VIE DE L'ASSEMBLÉE

COMPOSITION DU CONSEIL MÉTROPOLITAIN **124 ÉLUS**

MAJORITÉ

- RASSEMBLEMENT CITOYEN, SOLIDAIRE ET ÉCOLOGISTE (RCSE) **28 MEMBRES**
- AGIR POUR UN DÉVELOPPEMENT INTERCOMMUNAL SOLIDAIRE (ADIS) **27 MEMBRES**
- POUR UNE AGGLOMÉRATION SOLIDAIRE, ÉCOLOGISTE ET CITOYENNE (PASC) **21 MEMBRES**
- COMMUNES, COOPÉRATION ET CITOYENNETÉ (CCC) **11 MEMBRES**
- INDÉPENDANTS DE GAUCHE (IG) **2 MEMBRES**

OPPOSITION

- MÉTROPOLE D'AVENIR (MA) **24 MEMBRES**
- NON INSCRITS ET SOCIÉTÉ CIVILE (NISC) **9 MEMBRES**
- FRONT NATIONAL (FN) **2 MEMBRES**

CONSEILS METROPOLITAINS DES 1^{ER} AVRIL ET 27 MAI 2016 LES PRINCIPALES DÉCISIONS

Retour sur les principales décisions prises en séance. Retrouvez aussi l'intégralité des débats en vidéo, les comptes-rendus de séances et les délibérations sur notre site web ([page lametro.fr/conseilmetropolitain](http://lametro.fr/conseilmetropolitain))

ÉCONOMIE, TOURISME, ATTRACTIVITÉ

RAPPORTEUR FABRICE HUGELÉ

ADOPTION DU SCHÉMA MÉTROPOLITAIN DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE (2016-2020).

Depuis 2015, la Métropole exerce, en lieu et place des communes, la compétence tourisme. Le travail mené avec l'ensemble des acteurs du tourisme de l'agglomération et des territoires voisins (professionnels du tourisme et des loisirs, hébergeurs, restaurateurs, stations, centres de congrès, massifs...) a permis de confirmer la stratégie de développement autour d'un positionnement différenciateur « Grenoble, une Métropole au cœur des Alpes » et de valider les principaux enjeux de cette stratégie: « consolider la place de la Métropole sur les rencontres professionnelles pour entrer dans le top 5 des destinations françaises; développer les flux de tourisme d'agrément pour soutenir la rentabilité des professionnels du tourisme, des commerces et développer l'emploi local; mettre en place une destination touristique à une échelle large; consolider l'image et l'attractivité de la destination pour intéresser aussi bien un public exogène qu'endogène, faire de la politique métropolitaine en faveur du tourisme



un outil de développement territorial et d'amélioration du cadre de vie des Métropolitains. » **M**

VOTE POUR **97**

(RCSE, ADIS, PASC, CCC, NISC, IG)

ABSTENTIONS **26**

MA, FN

C. Habfast (RCSE) ne prend pas part au vote: président d'Alpexpo, il est à ce titre un acteur du tourisme et ne peut voter cette délibération.

BRÈVES DE CONSEIL / Filière santé. La Métropole renouvelle son soutien (74 K€) à l'association Medic@lps (ex-Adebag) qui a pour objet de fédérer les acteurs locaux des technologies de la santé. **Unanimité // Soutien à l'économie et à l'emploi.** Poursuite des partenariats pour le soutien aux plans d'actions des chambres consulaires pour le développement des entreprises et l'emploi (respectivement 130K€ pour la Chambre de commerce et d'industrie et 75 K€ pour la Chambre du commerce et de l'artisanat). **Unanimité (G. Burba NPPV) // Réhabilitation thermique des logements sociaux.** 4250 logements sociaux ont connu une réhabilitation thermique (isolation) entre 2010 et 2015. La Métropole poursuit ses efforts en faveur du parc social et programme 650 logements en 2016. **Pour : 121 - Contre : 2 (FN) // CRSSA à La Tronche.** La Métropole lance la concertation sur le projet déclaré d'intérêt métropolitain d'aménagement de l'ex-Centre de recherche du service santé des armées (CRSSA). Le projet prévoit de l'habitat (dont des logements sociaux et des logements étudiants), un restaurant universitaire et des laboratoires du CHU. **Unanimité // Extension du service commun « Accompagnement vers l'emploi » aux communes d'Eybens, Gières, Herbeys, Poisat et Domène.** Les communes citées ont souhaité intégrer ce service métropolitain. Installé avec la Ville de Grenoble en mai, il assure des missions de coordination des collectivités en matière d'emploi et d'insertion professionnelle, de gestion du Fonds social européen (FSE) au titre du Plan local pour l'insertion et l'emploi et d'animation de lieux d'accueil pour les demandeurs d'emploi. **Unanimité**

EAU / **RAPPORTEUR CHRISTOPHE MAYOUSSIER**

SÉCURISATION DE L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DES COMMUNES DESSERVIES PAR LA SOURCE DE L'ÉCHAILLON.

La source de l'Échaillon, alimentant les communes du Gua, de Vif et quelques habitations de Varce-Allières-et-Risset, a connu au printemps un épisode de pollution bactériologique et virale massive qui a conduit à une restriction d'usage du 20 au 24 mars 2016. Face à cet événement exceptionnel, un contrôle renforcé des dispositifs de désinfection a été mis en place, avec notamment un relèvement du niveau de chlore demandé par l'Autorité Régionale de Santé. Afin de sécuriser le système à l'avenir, plusieurs solutions de sécurisation ont été étudiées par les services de la Métropole. Les élus métropolitains ont retenu la solution d'une alimentation par la création d'un nouveau forage dans la nappe du Drac (eau du site de Rochefort). Délai de mise en œuvre : 24 mois minimum (pour un coût de 3,20 M€ à 3,60 M€



© YVANNEY THIBAUT

HT). L'intérêt de la solution réside dans l'usage d'une eau d'excellente qualité (sans traitement) et l'absence de travaux à mener dans le centre-ville de Varces. Le conseil métropolitain, dans son vote, a notamment précisé utiliser toutes les dispositions techniques et administratives permettant la prise en compte de l'urgence du dossier.

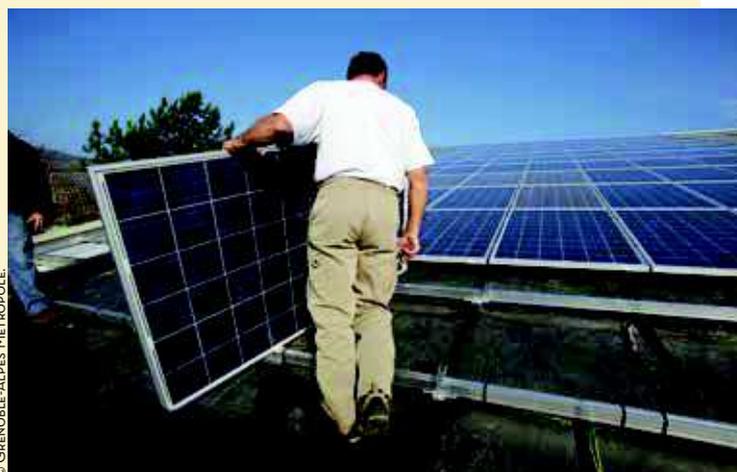
UNANIMITÉ 124

ÉNERGIE ET AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE

RAPPORTEUR BERTRAND SPINDLER

PARTICIPATION DE LA MÉTRO AU CAPITAL DE LA SAS ENERGY CITOYENNES.

Le développement local d'énergies renouvelables (ENR) est essentiel pour l'approvisionnement énergétique du territoire (le Plan Air Energie Climat vise à couvrir 20 % de nos consommations par de la production d'ENR d'ici 2020). L'entreprise Enercoop Rhône-Alpes a monté la société "Energy citoyennes" pour porter un projet participatif de production d'électricité solaire reposant sur la mise à disposition de toits. Un projet accompagné par l'Agence locale de l'énergie et du climat, l'association d'habitants LAHGLO, des citoyens volontaires et la Métropole, qui a souhaité participer au capital (20K€). Les toitures qui pourraient être mises à disposition sont essentiellement sur des bâtiments municipaux, mais la mobilisation de toitures de particuliers est un objectif important du projet.



© GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE

VOTE POUR 97

(RCSE, ADIS, PASC, CCC, NISC, IG)

VOTE CONTRE 26

(MA, FN)